

Communiqué de presse

Information réglementée

Le 10 mai 2023 • 7h15 CET

Bekaert annonce la sixième tranche de son Programme de Rachat d'Actions

Bekaert annonce aujourd'hui qu'elle débutera ce 11 mai 2023 la sixième tranche de son programme de rachat d'actions pour un montant total maximal de € 30 millions (la Sixième Tranche).

Bekaert a achevé la cinquième tranche du programme de rachat d'actions le 3 mai 2023. Au total, entre le 1^{er} mars 2023 et le 3 mai 2023, la société a racheté 725 443 actions ordinaires pour un montant total de € 30 millions. Dans le cadre des cinq premières tranches du programme de rachat d'actions, la société avait racheté 4 213 787 actions ordinaires pour un montant total de € 147,3 millions.

Il est prévu que, sous réserve des conditions de marché, la Sixième Tranche soit achevée avant la publication des résultats semestriels 2023 du groupe, prévue le 28 juillet 2023.

Bekaert a désigné Kepler Cheuvreux SA comme intermédiaire indépendant pour racheter les actions pour son compte et prendre les décisions de transaction dans le cadre de la Sixième Tranche indépendamment de Bekaert.

Comme annoncé précédemment, le but du programme de rachat d'actions est de réduire le capital émis de la société et toutes les actions rachetées dans le cadre de cet arrangement seront annulées. Jusqu'à présent, 3 488 344 actions propres ont été annulées.

Pendant la Sixième Tranche du programme de rachat d'actions, Bekaert publiera régulièrement des communiqués de presse avec des mises à jour sur les progrès réalisés, comme requis par la loi. Ces informations seront également disponibles sur [les pages de notre site internet](#) consacrées aux relations avec les investisseurs.

Profil

L'ambition de Bekaert est d'être le partenaire privilégié pour définir la façon dont nous vivons et nous déplaçons, toujours d'une manière sûre, intelligente et durable. Leader mondial sur nos marchés et leader technologique dans la science des matériaux appliquée à la transformation du fil d'acier et aux technologies de revêtement, Bekaert (bekaert.com) utilise également son expertise au-delà du domaine de l'acier pour créer des solutions nouvelles avec des matériaux et des services innovants au service de marchés tels la nouvelle mobilité, la construction à faible émission de carbone et l'énergie verte. Fondée en 1880, avec son siège social en Belgique, Bekaert (Euronext Brussels, BEKB) est une entreprise globale dont les 27 000 collaborateurs dans le monde ont généré ensemble un chiffre d'affaires global de près de € 7 milliards en 2022.

Disclaimer

Le présent communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives. Ces déclarations reflètent les opinions actuelles de la direction concernant des événements futurs, et sont sujettes à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent conduire les résultats réels à être sensiblement différents de résultats ou de performances futurs exprimés par le présent communiqué de presse ou qui pourraient en être déduits. Bekaert fournit les informations reprises dans ce communiqué à la date d'aujourd'hui, et n'assume aucune obligation d'actualiser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué à la lumière d'informations nouvelles, d'événements futurs ou autrement. Bekaert rejette toute responsabilité pour toutes déclarations faites ou publiées par des tiers, et n'assume aucune obligation de corriger des données, informations, conclusions ou opinions inexactes publiées par des tiers au sujet du présent ou de tout autre communiqué de presse diffusé par Bekaert.